

Cependant elle se leva, l'instant d'après, pour répondre au pressant appel d'une de ses amies ; et Lucile, après une courte hésitation, s'assit à la place qu'elle venait de quitter.

Elle paraissait un peu inquiète, troublée ; deux fois sa bouche s'ouvrit pour parler ; mais un sentiment ressemblant à la timidité lui faisait garder le silence. Enfin, après un effort, elle dit brusquement :

— M. Bauer, si je vous adresse une question, y répondrez-vous avec une entière franchise ?

Edouard pensa qu'avec une telle interlocutrice la franchise était parfois difficile, sinon impossible ; et comme il cherchait une réponse évasive, Lucile ajouta vivement :

— Quelles sont les qualités que vous préférez chez une jeune personne ?

Edouard ne put s'empêcher de sourire ; cependant, il ajouta :

— La douceur, la bonté et la modestie.

— En connaissez-vous une qui possède ces précieuses qualités ?

— Oui, mademoiselle.

— Ah ! elle a donc une mère qui a veillé attentivement sur son éducation ?

— Non, elle est orpheline depuis son enfance.

— Son mérite est d'autant plus grand... Une personne si parfaite doit vous inspirer un vif attachement ?

— J'éprouve, en effet, pour elle une tendresse pleine de respect et d'admiration.

— Pourquoi ne l'épousez-vous pas, alors ? ajouta brusquement Lucile.

— Je ne vous ai pas dit que cette affection fût partagée par celle qui me l'inspire.

— La connaît-elle, au moins ?

— Je ne la crois pas. Il fut un temps où j'aurais pu espérer cette réciprocité ; mais aujourd'hui elle n'est plus possible.

— Dites-moi le nom de cette personne !

— Je préférerais le taire.

— Dites-moi ce nom, je veux le savoir.

— Madeleine, fit Edouard en cédant un peu malgré lui à ce désir d'enfant.

Lucile garda le silence, et sa physionomie prit une expression sérieuse qui ne ne lui était pas ordinaire ; puis elle ajouta :

— Je désirerais connaître cette personne.

— Et moi je vous désirerais une telle amie, ajouta Edouard.

— Elle me trouverait peut-être trop de défauts.

— Elle saurait aussi vous tenir compte de vos qualités.

— Non ! fit Lucile en retenant à peine un sanglot, elle ne pourrait m'aimer !

Puis elle s'éloigna aussitôt, laissant Edouard assez surpris de cette subite émotion.

Le soleil avait fait place à la nuit ; les promeneurs étaient rentrés au salon, et les partis de jeu s'engagèrent. Lucile décida, en maîtresse souveraine, qu'on ne danserait pas, ce soir-là. Quelques dames prirent leur ouvrage, au moins comme maintien, tandis que les messieurs qui n'étaient pas engagés au jeu causaient entre eux, en se promenant dans le salon.

Tout à coup on entendit le bruit d'une vive altercation entre deux joueurs, dont l'un était Arthur Sercey, et l'autre un jeune homme, pa-

rent de Mme Westner. Celui-ci s'écriait avec fureur :

— Oui, je le répète encore, parce que c'est mon intime conviction, vous ne jouez pas loyalement et en homme d'honneur ; ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que je m'en aperçois, mais je ne vous servirai pas plus longtemps de dupe.

— Monsieur, reprit Arthur, dont le visage était aussi blême que celui de son adversaire était empourpré, vous me rendrez raison d'un tel outrage.

— Tant pis pour vous, si la vérité est outrageante, mais je maintiens ce que j'ai dit.

— C'est-à-dire, que pour ne pas payer la somme dont vous m'êtes redevable, vous avez inventé cette infâme accusation, poursuivit Arthur, avec une nouvelle violence : mais je vous démasquerai aux yeux de tous, et vous ferez chasser d'ici comme vous le méritez.

— Celui qui mérite d'être chassé, c'est vous, car vous êtes indigne de figurer dans une société d'hommes honorables.

Il serait difficile de peindre l'effet produit par une telle scène sur tous les spectateurs. M. Sercey, le père, en entendant attaquer son fils d'une façon aussi injurieuse, s'était hâté d'accourir, et sa colère, on le comprend, ne le cédait en rien à la colère vraie ou supposée du jeune homme.

Tout le monde parlait à la fois. La voix de M. Westner parvint enfin à dominer toutes les autres voix, et, s'adressant à l'adversaire du jeune Arthur, d'un ton d'autorité :

— Mon cousin, dit-il, quand on porte contre un homme honorablement connu une aussi terrible accusation, il faut être à même d'en fournir immédiatement les preuves. Or, si ces preuves existent, si vous les possédez, je vous somme de les donner sur le champ.

— Eh ! bien, qu'on fouille M. Sercey, répliqua vivement le jeune homme, et je suis convaincu qu'on le trouvera encore nanti de cartes bisautées, telles qu'en emploient, dans les tripots de Paris, les grecs, ses confrères en déloyauté.

— Me fouiller ! s'écria Arthur en faisant un brusque mouvement en arrière, jamais je ne consentirai à cette dégradante formalité, et je ne reconnais à personne le droit de me l'imposer, car ce serait paraître accorder une confiance implicite aux basses accusations de mon adversaire.

— Vous voyez bien qu'il recule devant la manifestation de son infamie, ajouta le parent de Mme Westner.

— Ah ! c'en est trop ! fit Arthur en levant la main.

— Arthur, s'écria M. Sercey, dont la fureur était si violente que tout son corps en tremblait, c'est moi qui ordonne qu'on te fouille, c'est moi, entends-tu ? Parce qu'après avoir donné ainsi à tout le monde la preuve que ce monsieur extravagant, nous aurons acquis le droit de le jeter à la porte, comme un maniaque ou plutôt un fou furieux.

— Non ! ni à vous, mon père, ni à personne je ne donne le droit de porter la main sur moi.

— Comment ! quand c'est le meilleur moyen de rejeter l'insulte à celui qui l'adresse !...

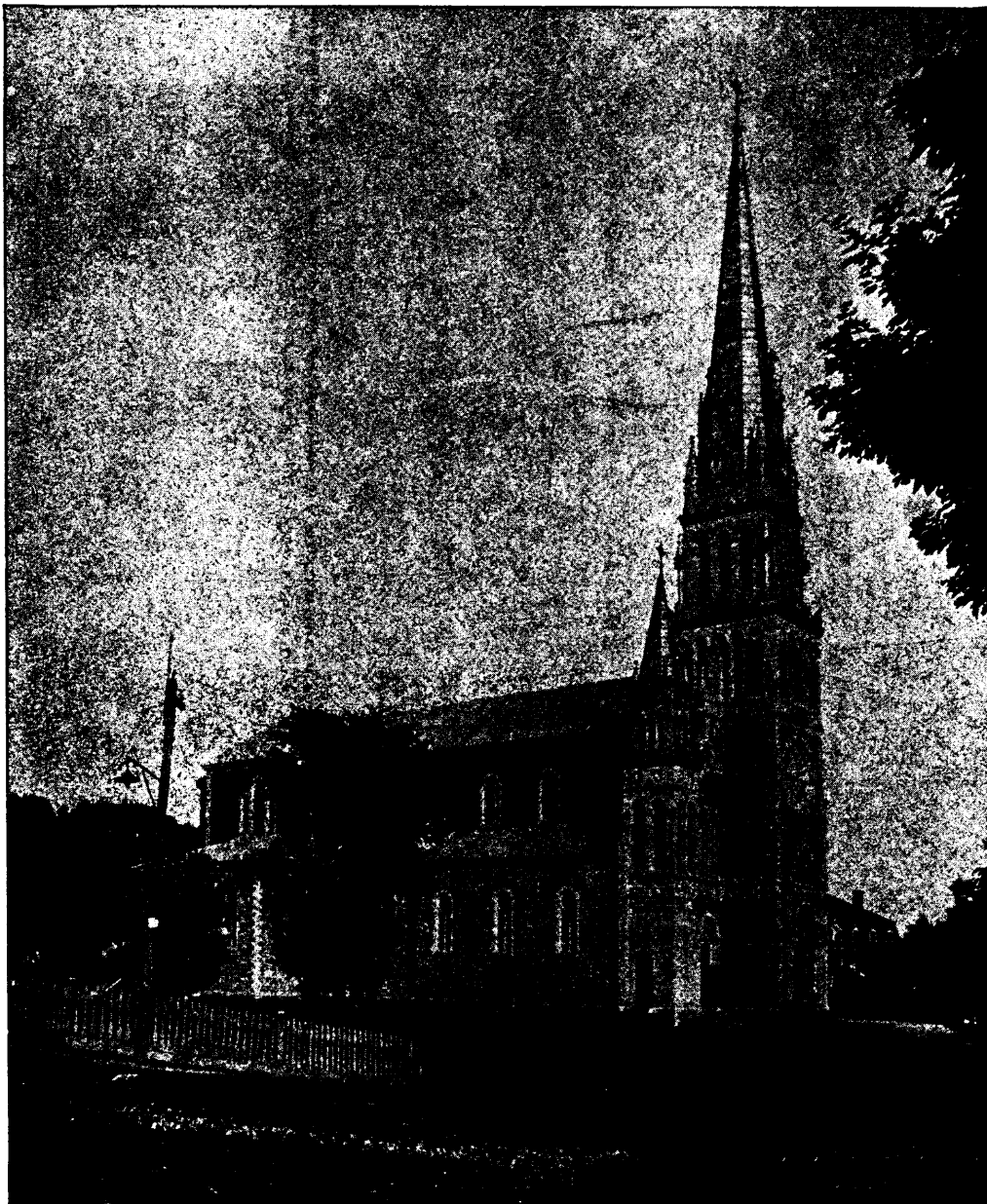
— Non, cent mille fois non...

— Voyons, monsieur, cette scène a déjà duré trop longtemps, dit M. Westner.

— Mon cousin, dit le jeune homme, on m'a traité d'infâme calomniateur, j'ai le droit d'insister, puisqu'on doit trouver sur M. Sercey les preuves de ce que j'ai dit et que je maintiens être l'exacte vérité.

Pendant ce colloque, une voix disait à l'oreille de M. Sercey, le père :

— Si l'on fouille votre fils, il est perdu aux yeux de tous. Emmenez-le, s'il en est temp



SAINTE-THERÈSE. — L'ÉGLISE. — Photo. Laprés & Lavergne